

*Destination Neige  
avec le Ski Club*

STAGES 7/16 ANS  
MERCREDIS DE NEIGE  
SORTIES DU DIMANCHE  
SEJOURS FAMILLES  
COMPETITION

CHALET DES  
BOUCHARDS



Manuel à l'usage  
des groupes

www.skivalence.com

Ski Club 

va          
LE BONHEUR PARTAGÉ



villard de lans  
cossensou  
SAURICOIJ

  
Ski Club Valentinois

# COMMENT SE RENDRE AU CHALET DES BOUCHARDS

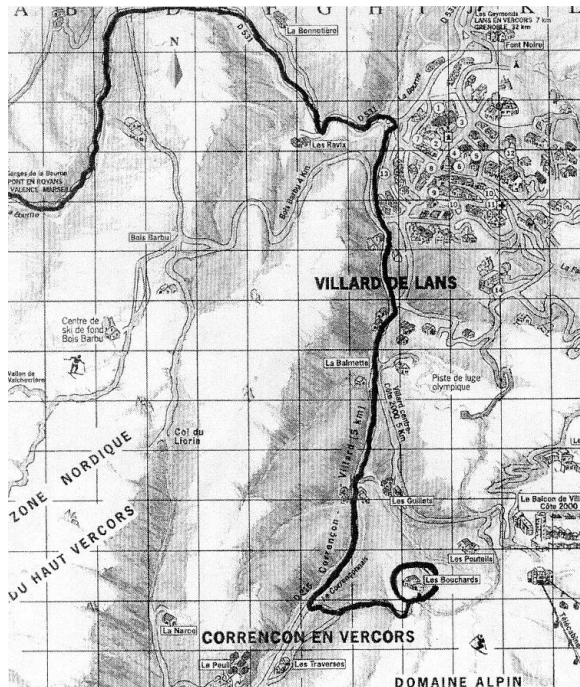
## A VILLARD DE LANS

- Prendre la direction de CORRENCON-EN-VERCORS par le CD 215

- Ne pas s'engager sur la route Côte 2000 Balcon de Villard

Continuer direction  
CORRENCON :

- A la sortie d'une courbe à gauche en légère côte, une route grimpe au Hameau des Bouchards.  
Un panneau indique le Ski Club au départ et dans le hameau



**Attention : l'hiver le chemin des Bouchards est régulièrement déneigé mais reste souvent dangereux (neige et verglas).**

**Prévoir des équipements adaptés (chaines et/ou pneus neige).**

## STRUCTURE D'ACCUEIL

Le chalet d'une capacité de 68 lits répartis en 12 chambres de 4 à 7 lits sur deux étages, offre au rez-de-chaussée :

- Une salle à manger, un salon avec cheminée, une salle de jeux équipée d'une table de ping-pong, baby-foot, un local à skis, un séchoir, une laverie avec machines à laver et sèche-linge, une cuisine, une réserve et une chambre froide.
- La cuisine est équipée : Cuisinière deux fours à gaz - six feux gaz, un congélateur, deux réfrigérateurs, une chambre froide, quatre éviers, une machine à laver la vaisselle.
- Deux blocs sanitaires par niveau (douches, WC - lavabos)
- **Bureau** : ADSL – wifi - répondeur – téléphone sans fil – une sono diffuse dans tout le chalet l'appel des locataires.

## FONCTIONNEMENT

Le chalet est ouvert à tous les membres du **Ski Club valentinois** toute l'année.

**En hiver** d'une manière ininterrompue du **15 décembre au 30 avril** ; pour les autres périodes nous consulter.

Il fonctionne en gestion libre, c'est à dire **sans prestation de restauration**. Il n'y a ni couverture, ni draps. Les occupants doivent faire le ménage de leur chambre et leur vaisselle. Ils doivent apporter leur linge de toilette et de maison.

**Les animaux domestiques ne sont pas admis**

### RESERVATION

**Par téléphone :**

**Réervations pour les groupes** et les individuels au 04 75 41 32 32

Laisser message on vous rappellera.

➤ **Courriel :** scvalentinois@gmail.com

➤ A la permanence du club Maison de la Vie Associative  
Espace Bachelard – 74 route de Montelier  
BP 322 - 26003 VALENCE CEDEX  
Tél. : 04.75.41.32.32

**Nota :** Hors saison le chalet n'est ouvert que pour des groupes d'un effectif supérieur à 25 personnes

### VERSEMENT D'ACOMPTES

***Pour que les réservations soient acquises deux conditions !***

**Renvoi du dossier de location complet, le contrat signé** par le responsable et encaissement **d'un acompte de 30%** du montant total des frais de séjour par chèque.

**Nota :** La liste des membres des groupes est exigée par les services municipaux et les organismes subventionnaires (taxe de séjour –subventions). Elle sera fournie dans le dossier et rectifiée à l'arrivée si besoin sous forme d'un tableau indiquant : nom, prénom, date naissance et ville de domicile.

### ANNULATION

Conformément à la législation en vigueur en cas de défection de dernière minute la totalité du règlement peut être exigée.

A titre commercial nous remboursons l'acompte si nous sommes informés dans des délais suffisants pour remplacer le groupe (au moins un mois) ou en cas de raison grave.

La réservation doit s'apprécier au plus près du nombre présumé. Au-delà de cinq places réservées et non utilisées par le groupe réservataire, le club sera dans l'obligation de facturer les nuitées. Cette disposition n'est applicable qu'aux groupes

### ARRIVEE ET DEPART

La semaine s'entend à partir du dimanche 17 heures, jusqu'au samedi suivant avant midi. Il n'y aura aucune dérogation à cette disposition qui permet aux personnes désirant séjourner pour le week-end de s'installer convenablement.

**Nota :** Il est demandé aux responsables de groupes de respecter impérativement ces horaires.

**Tarifs du chalet :** Les prix sont indiqués à la nuitée

**Cotisations, cartes neiges, licences :** consulter notre plaquette ou le site sur lesquels les tarifs sont mis à jour chaque année.

**Siège du club** Maison de la Vie Associative

Espace Bachelard – 74 route de Montéliér  
BP 322 - 26003 VALENCE CEDEX

☎ 04.75.41.32.32

Permanences tous les mercredis de 16 h 30 à 19 h 00 en novembre et décembre.

Site INTERNET : [skiclubvalentinois.wixsite.com/skiclubvalentinois](http://skiclubvalentinois.wixsite.com/skiclubvalentinois)

Courriel : [scvalentinois@gmail.com](mailto:scvalentinois@gmail.com)

#### RENSEIGNEMENTS UTILES

**Mercredis de neige - Stages - Responsables du chalet :**

S'adresser à la permanence : ☎ 04.75.41.32.32

Courriel : [scvalentinois@gmail.com](mailto:scvalentinois@gmail.com)

**Si urgence appeler au 07 81 13 64 34 !**

**Par téléphone :**

Le gardien du chalet ☎ 06 77 56 59 73      ou :

**Gérant du chalet :** Olivier BRUN      : ☎ 06 13 93 10 09

**Président :** Bruno HELLMANN      : ☎ 04.75.43.04.36

**Vice-Président / Comptabilité club et chalet :**

Marc PALLUEL-BURNET : ☎ 06.13.08.14.67

Chalet des Bouchards : 04.76.95.82.96

## La centrale d'alarme incendie (bureau 1° étage)

A l'arrivée le gardien, vous présentera la centrale d'alarme incendie et vous expliquera son fonctionnement

**Tout le chalet est équipé de détecteurs de fumée,**

**Il est donc interdit de fumer dans le chalet.**

**NE JAMAIS DEMONTER OU OUVRIR LA CENTRALE**

### Présentation du Plan de Maîtrise sanitaire

La réglementation Européenne fixe des règles d'hygiène

**Le gardien vous présentera le plan que le responsable du groupe devra émerger.**

#### Arrivée au chalet

**En été** Le stationnement des véhicules se fait obligatoirement sur le parking Nord. Les deux entrées sont possibles : porte centrale ou porte du local à skis

**En hiver** Le stationnement des véhicules est possible sur les parkings Nord et sud.

***Afin de ne pas gêner le passage des engins de déneigement rangez votre voiture correctement***

Vous présenter au gardien qui vous indiquera les chambres mises à votre disposition et vous donnera toutes instructions utiles à votre installation.

**En hiver, l'entrée au chalet se fait IMPÉRATIVEMENT par le local à skis.**

**Dans cette pièce** : vous devez ranger vos skis aux râteliers prévus à cet effet

**Dans le séchoir** : vous devez déposer chaussures et anoraks

**La circulation avec des chaussures de ski est interdite dans le chalet**

Votre ravitaillement éventuel est à ranger dans le local réservé à cet usage (au fond à droite dans la cuisine)

Lorsque la chaîne hifi fonctionne ne pas ouvrir les fenêtres afin de ne pas gêner le voisinage.

**Nota** : Le **Ski club valentinois** se réserve le droit de fermer à clés certains dortoirs, placards et meubles : **ceux-ci ne devront en aucun cas être ouverts**

**Accès aux chambres :**

Par les montées d'escaliers :

L'installation dans les chambres est laissée à l'initiative du responsable de groupe suivant les directives de notre gardien \*.

Dans chaque chambre : une couverture se trouve sur chaque lit

Pour le rangement des vêtements ou objets personnels, utiliser les casiers et les penderies ou armoires

Chaque matin le dortoir est remis en ordre : couvertures et duvets pliés

- Le gardien a pour instructions de laisser le nombre de places réservées - si nécessaire certaines chambres resteront fermées.

LA VIE AU CHALET

A chaque étage deux blocs sanitaires sont à votre disposition. Ces blocs doivent rester propres (des poubelles sont installées dans ces pièces).

Pour les WC utiliser le papier mis en place par le Club

Pour faciliter la vie de tous, laisser les sanitaires propres après usage.

**La cuisine** doit rester propre et rangée

Une poubelle permet de recueillir vos détritits. Lorsque le sac est plein, le fermer (avec de la ficelle) et le déposer dans les containers municipaux à Villard ou route de Corrençon (explication dans la cuisine).

- Demander les sacs au gardien si nécessaire

**Lave-vaisselle** : Voir le gardien pour la mise en œuvre : n'utiliser que les produits appropriés. Le gardien assure la maintenance. L'alimentation de la machine est automatique.

La vaisselle doit être faite et rangée après chaque repas.

**Il est absolument interdit de laisser de la vaisselle sur les égouttoirs**

**Après usage, vérifier la fermeture des vannes de gaz et d'eau**

**La Chambre froide** : doit être dans le plus grand état de propreté

**La salle à manger** :

Dans cette pièce n'utiliser que l'éclairage nécessaire

La salle à manger doit être rangée et balayée après chaque repas.

**Utilisation de la cheminée** sous la responsabilité des chefs de groupe

**Ne pas gaspiller le bois**

Ne pas laisser de chaises ou tables à proximité de la cheminée lorsqu'elle fonctionne.

Aucun détritits ne doit être brûlé dans la cheminée.

La cheminée doit être éteinte lorsque les occupants quittent le chalet même pour un court moment.



### **Comment se distraire au chalet**

Sont à votre disposition :

Une table de ping-pong (ne pas s'asseoir dessus). Après usage plier la table et la ranger dans un coin de la salle de jeu. Le Ski Club ne fournit pas les raquettes et les balles.

Un baby-foot (attention aux balles s'il vous plaît).

Une chaîne hi-fi (cassettes, radio, CD)

Un téléviseur et magnétoscope - un lecteur DVD

### **Consignes**

- Ne jamais toucher aux installations électriques et gaz (disjoncteur chauffage ou surpresseur d'eau).  
Pour les interventions techniques, vous adresser au gardien ou à défaut aux membres du club indiqués en fin de fascicule.
- S'il y a urgence : le disjoncteur général d'électricité se trouve au fond du séchoir à droite. Un robinet de coupure général pour le gaz se trouve à l'extérieur du chalet derrière l'escalier de secours.

### **Téléphone - télécopieur**

Un téléphone est installé au 1<sup>er</sup> étage au bureau du chalet :

Le 04.76.95.82.96 (sur cette ligne est installé un répondeur qui renvoie les appels sur le point phone)

L'autre le point phone est situé au rez-de-chaussée dans le hall d'entrée été  
Elle permet d'appeler les numéros d'urgence (15,17,18,112) et de recevoir les appels : 04 76 95 80 00.

En cas de panne, voir le gardien

### **Discipline au chalet**

Les éclairages extérieurs fonctionnent automatiquement

Le silence est de rigueur après **22 h 00 et jusqu'à 7 h 00 du matin.**

### **Il est interdit de déplacer du mobilier et de fumer dans le chalet**

En cas de détérioration de matériel et des locaux (appareils électriques, couchages, vaisselle, mobilier etc.) il sera demandé réparation ou remboursement du montant des dommages.

L'accès des animaux est interdit au chalet

La circulation en chaussures de skis est interdite

Le soir ou de nuit fermer tous les volets et fenêtres lorsque la sonde fonctionne de façon à ne pas gêner le voisinage.

**Comment accéder au domaine de ski alpin ?** Emprunter le chemin fléché des Pouteils dans le hameau des Bouchards, il mène à la gare du téléphérique

### **A la fin du séjour**

Avant de quitter le chalet : laisser tout en ordre et en bon état de propreté.

- Vérifier fermeture des robinets (gaz et eau)
- Fermer volets, fenêtres et portes

Fermer les éclairages ; remettre les clés au gardien.

### **Laverie**

Une laverie est installée à proximité de la chaufferie du chalet. Elle est équipée de machines à laver et d'un sèche-linge 7 kg.